



COMMUNE DE FONS-OUTRE-GARDON

ALERTE RISQUE INONDATION

Par délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 2014, il a été décidé de la mise en place d'un système d'alerte météorologique par l'envoi d'un SMS, en cas de vigilance de niveau orange ou rouge. Selon les pompiers, il semblerait que l'envoi de SMS, via les téléphones portables, garantisse la réception de l'information. De plus, ce moyen de communication présente l'avantage d'un envoi groupé et simultané. Néanmoins, tout le monde ne dispose pas de téléphones portables. Dans ce cas, un appel sur le téléphone fixe sera effectué. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à nous renvoyer le formulaire ci-dessous, à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Seul ce formulaire signé et renseigné distinctement sera pris en compte, afin de faciliter le recueil des numéros et d'obtenir votre accord.

Vous trouverez tous vos droits à la protection de vos données personnelles sur le site Internet suivant : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles> ou en contactant le délégué intercommunal à la protection des données, Estelle RICHARD au 04.66.63.13.81.



COMMUNE DE FONS-OUTRE-GARDON

ACCORD ADHESION AU DISPOSITIF ALERTE RISQUE INONDATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone portable : **OU** N° de téléphone
fixe : (**Un seul numéro par foyer**).

Signature